



Syndicat
CFE Energies
Normandie

Le syndicat **CFE Energies Normandie**, affilié à la Fédération CFE Énergies, représente sur notre région, les salariés agents de maîtrise, techniciens, ingénieurs, cadres et retraités des Etablissements normands des Industries Electriques et Gazière.

Fort de plus de 700 adhérents, il constitue le second syndicat de la Fédération. Ses principales sections sont situées dans des pôles de Production d'EDF (Centrales nucléaires de Flamanville, Paluel et Penly), Commerce d'EDF, de Transport (RTE et GRT Gaz), de Distribution (ENEDIS et GRDF).

Contact : Aboubakari WAGUE
(Président)

9 place de la pucelle
76000 ROUEN
T +33 6 31 58 59 89

Le syndicat **CFE Energies Normandie** est très attaché aux valeurs démocratiques et tout particulièrement au processus de décision citoyenne. Lors des débats sur les projets concernant le mix électrique français, la filière nucléaire ou encore les orientations de la politique énergétique nationale, il a été constaté que les nombreux a priori anti-nucléaires l'étaient souvent par manque d'information et de pédagogie. Le syndicat **CFE Energies Normandie** entend donc ici apporter sa contribution au débat et l'étayer à la lumière de la compétence de ses membres.

Le syndicat **CFE Energies Normandie** représente en effet les salariés des Industries Electriques et Gazières (IEG) normandes, impliqués dans toutes les filières énergétiques et donc dans celle du nucléaire.

La Normandie est une terre de compétences nucléaires reconnue mondialement avec huit réacteurs nucléaires en fonctionnement sur les sites de Flamanville 1&2, Paluel, Penly, et un en fin de construction sur Flamanville 3. D'autres entreprises ou établissements hors IEG de cette filière nucléaire sont aussi présents dans la région avec : le site d'Orano La Hague, les centres hospitaliers de Caen et Rouen, le Grand Accélérateur National d'Ions Lourds (GANIL) à Caen, le site de l'Andra à La Hague et tout un tissu industriel de PME et sociétés prestataires de la filière. La filière génère plus de 22 300 emplois directs et indirects dans la région pour environ 200 entreprises.

Les salariés des IEG et du syndicat **CFE Energies Normandie** connaissent parfaitement le fonctionnement des installations de production électriques nucléaires, leurs atouts et leurs impacts. Ils travaillent et vivent dans les régions d'implantation de ces installations depuis bientôt trois générations. Ils ont une vision pragmatique de ce qu'impliquerait l'implantation d'un tel projet dans leur région professionnellement, socialement, techniquement et environnementalement. Ces salariés ont aussi souvent développé une expertise plus globale de la politique énergétique française, européenne et internationale.

Le syndicat **CFE Energies Normandie** rassemble et approfondit en permanence les remontées des salariés des IEG et en relaie ici son analyse étayée des impacts du potentiel projet EPR2 sur l'emploi, sur les environnements de travail et de vie, sur l'impact plus global sur la région Normandie, mais aussi au périmètre national et international.

Le syndicat **CFE Energies Normandie**, partisan d'une communication sans langue de bois et éclairée affirme que se joue ici une occasion unique de développement de la région Normandie, mais aussi le futur de la filière nucléaire française, l'indépendance énergétique du pays et l'implication de la France dans la lutte contre le dérèglement climatique mondial.





AVANTAGES ENVIRONNEMENTAUX DE L'ÉLECTRICITÉ NUCLÉAIRE

Le syndicat **CFE Energies Normandie** est persuadé que la **sobriété énergétique** est le moyen le plus efficace pour maîtriser l'impact de nos sociétés sur l'environnement.

Dans ce contexte, les trois sites de production nucléaire normands fournissent une **énergie décarbonée** primordiale pour **répondre aux besoins en électricité normands et français** (près de 9% de la production nationale d'électricité en 2020). Ils **participent ainsi à la lutte contre le dérèglement climatique**.

Les sites de production nucléaires sont aussi **peu consommateurs de foncier**, dans un contexte où les terres cultivables ou non aménagées vont voir leur valeur environnementale et vivrière grandir pour faire face à la dépendance agricole, à la protection de la biodiversité et à la régulation hydrique.

On ne le dit pas assez : la production d'électricité nucléaire est aussi **peu demandeuse en métaux et terres rares** qui restent majoritairement sous le contrôle politique de nations non démocratiques et dont l'extraction a un impact environnemental et social catastrophique dans les pays producteurs.

Le **bilan carbone total de la filière** est **faible** (de l'amont - extraction du combustible et construction des centrales -, à l'aval - démantèlement, recyclage des combustibles usés et traitement et stockage des déchets).

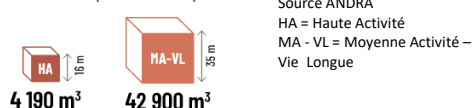
Origine électricité produite en France		Bilan carbone (g CO2eq / kWh)
Nucléaire		6
EnR	Éolienne	14,1 (terrestre) et 15,6 (en mer)
	Hydraulique	6
	Solaire	55
Fossile	Charbon	1058
	Pétrole	730
	Gaz naturel	418

Source : Bilan GES de Ademe.

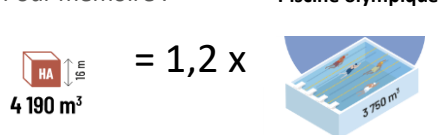
La controverse autour du nucléaire concerne souvent les **déchets à vie longue et à haute**

moyenne activité issus de la filière. Pour peu que l'on dépassionne le débat et, comparé aux autres sources d'énergie, force est de constater que la volumétrie de ces déchets est finalement très limitée et que leurs modes de traitement/stockage sous contrôle. Nous regrettons que ces données ne soient pas davantage objectivées.

Quantité de déchets radioactifs HA et MA-VL accumulée en France que l'Andra prend en



Pour mémoire :



Pour valoriser les combustibles usés des centrales nucléaires, rappelons que le site ORANO la Hague peut les traiter. Ce site extrait la matière réutilisable pour fabriquer un nouveau combustible. L'usine récupère jusqu'à 96 % de la matière des combustibles usés.

La production d'électricité nucléaire est donc une filière engagée dans une démarche vertueuse que le syndicat **CFE Energies Normandie** soutient dans le cadre de la transition énergétique.

LES ENJEUX STRATEGIQUES DE L'ÉNERGIE NUCLÉAIRE

L'électricité n'est pas un bien comme les autres car elle n'est pas stockable en grande quantité, à part dans les barrages hydroélectriques, si la ressource eau est disponible.

D'autres alternatives de stockage sont envisageables mais à l'échelle locale (H₂, biogaz, ...). Les batteries, à l'impact environnemental désastreux, ne peuvent être ici raisonnablement envisagées.

Sûre, pilotable et produisant de grandes quantités d'électricité, l'énergie nucléaire est primordiale pour la **souveraineté et l'indépendance énergétiques française**.

Le contexte de vives tensions sur les marchés mondiaux de l'énergie, notamment du gaz et du pétrole, nous rappelle chaque jour cette réalité.

Le syndicat **CFE Energies Normandie** défend la fourniture d'une énergie sûre, continue et peu coûteuse pour ses concitoyens et les entreprises. La France a pu, depuis des décennies, garantir avec son parc électronucléaire la disponibilité de cette électricité à un coût bien inférieur à la moyenne européenne.

Les sites de production nucléaire constituent pour cela un maillon essentiel du mix énergétique français. Ils sont pilotables et sûrs pour appuyer les productions intermittentes des ENR dont le syndicat **CFE Energies Normandie** encourage aussi le développement. Notons que le gaz comme énergie de transition a aussi un rôle clef à jouer dans la lutte contre le dérèglement climatique. Cette filière s'engage par ailleurs dans d'autres alternatives telles que le biogaz et l'hydrogène.

S'appuyant sur des décisions démagogiques la France s'est déjà privée de moyens de production sûrs (Fessenheim, UP Le Havre) avec un impact social dramatique pour finalement acheter de l'électricité allemande hautement carbonée. Il faut désormais gérer intelligemment ce potentiel. Le parc nucléaire actuel français est sûr et il peut être prolongé en poursuivant les maintenances prévues et l'intégration des dernières évolutions techniques. Mais pour répondre aux besoins en électricité estimés (cf. rapport RTE) et compte tenu du temps nécessaire à sa construction (10 ans pour la construction d'un réacteur), il faut lancer dès maintenant le nouveau programme nucléaire. Les EPR2 dotés des dernières évolutions techniques s'intègrent parfaitement dans le parc actuel et constituent un atout supplémentaire dans le mix électrique français.

L'EPR2 A PENLY, UN PROJET SUR UN SITE D'EXPERIENCE

La centrale nucléaire de Penly, accueille actuellement 2 réacteurs de 1300 MWe sur 230 ha depuis 1990 et 1992. Ils fournissent 62% des besoins en électricité de la région et emploient environ 1100 salariés d'EDF et d'entreprises partenaires. Le site a produit 16,5 TWh en 2020 soit les besoins de 3,6 millions de français. Le site de Penly passe des marchés aux entreprises locales à hauteur de

35 millions d'Euros/an, sans parler des taxes versées au territoire. Le site est aussi un partenaire du développement local avec, par exemple, l'organisation d'événements et de soutien aux clubs sportifs.

Le professionnalisme et les compétences des équipes locales sont réunis pour garantir une exploitation en toute sûreté de réacteurs EPR2. La disponibilité foncière initialement prévue pour 4 tranches sur le site permet en plus d'envisager l'implantation de ces 2 réacteurs avec un impact minime sur les surfaces agraires.

RETOUR D'EXPERIENCE DE FLAMANVILLE 3

Implanter une installation nucléaire est une opportunité de développement social offerte au territoire qui s'inscrit dans un temps long de chantier (de plus de 10 ans) voire très long d'exploitation du site nucléaire (au moins 60 ans). Pour maximiser les bénéfices d'un tel projet, il faut utiliser le retour d'expérience de Flamanville 3.

EMPLOIS ET COMPETENCES

Trouver des ressources humaines compétentes a été une des difficultés rencontrées par le projet Flamanville 3. Le syndicat **CFE Energies Normandie** rappelle que, dans le cadre d'un nouveau programme EPR2, la formation nécessite une accélération de la part de l'Education nationale et des collectivités locales avec création de structures d'enseignement. Ces structures et processus se prévoient sur un temps long. Tous les acteurs normands et nationaux, institutionnels comme privés, doivent se mobiliser pour garantir au programme EPR2 des salariés qualifiés en nombre suffisant. Les initiatives engagées doivent se poursuivre et se développer (ie : Pôle d'Excellence Soudage à Cherbourg, les innovations de l'Université ESIX Normandie).



Le label « Grand Chantier » et son programme EDEC* ont permis de créer pour Flamanville 3 1359 emplois, ces salariés ont bénéficié d'1 million d'heures de formation. L'engagement de 50 % des emplois du chantier pourvus par des habitants du Cotentin a été tenu. A la fin de leurs missions, 957 salariés ont été reclassés dans différentes entreprises locales ou nationales.

En soutien des différents organismes de l'EDEC, EDF a inséré des clauses sociales dans ses contrats afin de favoriser le recrutement de personnes éloignées de l'emploi.

Dans le Cotentin, avec la présence d'autres industries (Orano, Naval Group, Constructions Mécaniques de Normandie ...) le tissu industriel était favorable mais pas suffisant. L'arrivée d'EPR2 constitue donc une opportunité d'un développement industriel de la région de Penly qui pourra servir l'ensemble du programme EPR2 et par là même servir à l'attractivité du territoire.

*Engagement de Développement de l'Emploi et des Compétences

IMPACTS DU CHANTIER

Le chantier de Fla3 a rencontré de nombreuses péripéties et a été marqué par des défaillances structurelles :

- Au démarrage du chantier toutes les études n'avaient pas été totalement finalisées.
- Les industriels avaient perdu une grande partie de l'expérience de construction et de fabrication des composants
- La gouvernance du projet manquait de robustesse entre les responsabilités MOA et MOE.

Le syndicat **CFE Energies Normandie** prend acte de l'intégration par le Maître d'Ouvrage de ces points à améliorer.

Comme pour le chantier de Flamanville 3, l'EPR2 accueillera au moins 5.000 intervenants quotidien sur site sur plusieurs années avec un pic probable à 8.000 personnes.

Comme pour le chantier de Flamanville 3, des services doivent être créés dès maintenant dans la région de Penly (santé, transport, logement, commerce, petite enfance, culture, sport...) pour éviter les écueils liés à un manque d'anticipation.

Il s'agit, donc dès à présent, pour les collectivités et les entreprises, de lancer les investissements nécessaires afin de répondre en direct ou en second rang aux appels d'offre d'EDF.

Pour le syndicat **CFE Energies Normandie**, ces différents aménagements doivent aussi avoir comme objectifs de limiter les nuisances pour les riverains, de favoriser l'habitat et un accès aisé et rapide sur le site à l'ensemble des salariés et plus globalement d'assurer la qualité de vie des citoyens. La déclaration d'un label « Grand Chantier » est donc aussi primordiale pour obtenir des financements complémentaires pour ces aménagements.

ORGANISATION INTERNE DU PROJET

Une étude sociologique a été réalisée interne au chantier. Le syndicat **CFE Energies Normandie** recommande enfin que les enseignements qui en découlent servent au projet EPR2 et que la collaboration et la coopération au sein du site de Penly soit une priorité du groupe EDF.

CONCLUSION

L'expertise du syndicat **CFE Energies Normandie**, acteur impliqué depuis des années dans les enjeux de l'énergie et des Industries Electriques et Gazières, participe aux débats d'orientation de la politique énergétique nationale. Le syndicat **CFE Energies Normandie** est aussi engagé dans les actions favorisant le dynamisme de sa région.

Le syndicat **CFE Energies Normandie**, défend l'indépendance énergétique française pour garantir à tous l'accès à l'énergie au prix le plus juste, tout en préservant la planète. Pour atteindre cet objectif un mix énergétique intelligent et pragmatique doit être mis en œuvre incluant notamment les ENRi, le nucléaire, le biogaz et l'hydrogène, l'hydraulique et les énergies de transition telles que le gaz.

Le syndicat **CFE Energies Normandie** soutient donc le projet de construction de nouvelles installations nucléaires en France, le modèle EPR2 et tout particulièrement sa construction sur le site de Penly comme proposé par EDF.

